

Créer une religion pour de l'argent ? Le cas de l'Eglise de Scientologie

Il est devenu banal de lire dans les médias que les organisations religieuses récemment créées ont été fondées pour enrichir leurs fondateurs, ce qui amène à les qualifier de « pseudo – religions ». Très souvent lorsque l'on veut argumenter sur ce thème, on s'appuie sur l'exemple de l'Eglise de Scientologie. Il est en effet de notoriété publique que cette multinationale brasse des sommes d'argent énormes apportées par ses adeptes qui sont en même temps ses clients. Régis Dericquebourg la qualifie ainsi de *client cult*, ce qu'explique J. Gordon – Melton par le fait que la Scientologie applique le principe de la réciprocité : en échange des bénéfices spirituels qu'il reçoit, l'individu apporte de l'argent pour payer les *auditions*, ces séances de parapsychologie appliquée personnalisées qui lui permettent de se libérer des effets des épisodes douloureux de son passé – les *engrammes* qui, réactivés à la moindre occasion, sont causes de troubles psychosomatiques. Il continue ensuite à payer pour accéder aux différents degrés d'initiation lui permettant de monter du degré d'*Operational Thetan 1* (O.T. 1) à celui d' O.T. 8. En cas de difficultés financières, il peut aussi rétribuer l'Eglise par son travail : au prix d'une formation légère, il peut devenir lui-même *auditeur*, habilité à aider d'autres personnes à se libérer de leurs engrammes ... et les amener à payer à leur tour. Il peut finalement être amené à travailler à plein temps dans l'appareil de l'Eglise qui dispose ainsi d'une main-d'œuvre peu coûteuse. Ce recrutement d'adeptes – clients – travailleurs suscite un effet boule de neige qui permet à l'Eglise d'engranger des sommes considérables. Quelques chiffres : en 2000, la justice helvétique a constaté que l'ex – scientologue Jean-Luc Barbier avait été remboursé de 125 000 francs suisses qu'il avait avancés (ce qui entraîna le classement sans suite de sa plainte pour escroquerie et extorsion de fonds). A Marseille en 1999 plusieurs scientologues furent condamnés à des peines de prison et à des amendes pour diverses affaires, dont l'une concernant une personne ayant versé 290 000 francs français. On pourra comparer ces diverses sommes au revenu mensuel d'une famille moyenne... Additionnés, les versements des uns et des autres aboutissent à des totaux impressionnants : en France, les services fiscaux voulaient faire payer à l'Eglise une taxe à la valeur ajoutée sur les revenus des services qu'elle estimait ne pas devoir verser puisqu'il s'agissait d'activités religieuses sans but lucratif. En 1995, elle paya finalement par un chèque de 48 millions de francs (que le fisc refusa d'encaisser parce que l'origine de la somme ne lui semblait pas assez claire ; d'où la mise en liquidation judiciaire de l'Eglise, qui se reconstitua immédiatement sous un autre nom). A Clearwater (Floride), l'Eglise a pu se constituer un impressionnant patrimoine immobilier.

Un fonctionnement typique d'une entreprise

Certains comportements de l'Eglise sont caractéristiques de ceux d'une entreprise : sa méthode de traitement parapsychologique des troubles psychosomatiques, la *dianétique*, et son enseignement initiatique ont été déposés pour bénéficier de la protection légale dans le cadre du copyright. La structure supérieure de l'Eglise, le *Centre de Technologie Religieuse*, est le propriétaire de toutes les *marques déposées* ; elle confère et retire les *licences* utilisées par les associations scientologues locales, les *missions*, que l'ex – scientologue lyonnais Roger Gonnet considère comme des « franchises commerciales ». L'Eglise attaque

systématiquement en justice ceux qui diffusent ses écrits sans autorisation. En 1994, la municipalité de Zurich interdit la diffusion sur la voie publique du test de personnalité, l'instrument utilisé pour le premier contact avec les personnes pouvant être intéressées ; le 3 juin 2000, le Tribunal Fédéral helvétique cassa cette décision comme contraire ... à la liberté de commerce.

La Scientologie : une Eglise ?

Entreprise, ou Eglise ? L'organisation s'est donné un vocabulaire ecclésiastique : l'auditeur qui pratique la dianétique est appelé *conseil pastoral*. Les cadres de l'Eglise sont appelés *pasteurs*. Il existe un culte dominical...

Tout le système scientologue repose sur une idéologie d'aspect religieux : voici des millions d'années, l'univers était gouverné par une confédération galactique ; il était peuplé d'êtres spirituels, les thetans, que le méchant Xenu a précipités sur terre. Depuis, ils sont enfermés dans *l'univers MEST* (Matière – Energie – Espace – Temps) et ont vécu de multiples incarnations. Ils ont perdu la conscience de leur véritable nature spirituelle. Ils sont l'essence des êtres humains.

Le thetan enregistre des quantités d'informations dans son *mental analytique* ; mais en cas d'événement grave (une anesthésie pour une opération, ou une violente douleur) c'est le *mental réactif* qui stocke les souvenirs douloureux, les engrammes, qui se réactivent et font souffrir chaque fois qu'un fait, même anodin, lui en donne l'occasion. Si cela se produit fréquemment, le thetan est victime de troubles psychosomatiques. La dianétique est la technique qui permet de neutraliser les engrammes accumulés durant la vie actuelle et les vies antérieures les plus récentes. Avant d'en bénéficier, on est *préclair* ; à la fin, on est *clair*. On peut ensuite évoluer en remontant dans les existences vécues auparavant, par un processus initiatique qui permet de s'élever de l'état de clair à celui de O.T. 8. Tout le système repose sur des croyances, à commencer par la réincarnation. Si le scientologue progresse loin dans l'initiation, c'est qu'il accepte de croire aux thetans et à la mythologie qui explique sa chute dans la matière. Le scientologue ne peut être qu'un croyant, sinon il interrompt son cheminement spirituel et réclame les sommes qu'il considère comme extorquées au moyen d'une manipulation mentale.

Mais pour savoir si la Scientologie n'a été créée que dans un but lucratif, le cas de l'adepte de base est moins intéressant que celui du fondateur : Ron Lafayette Hubbard (1911 – 1986).

L'accusation : Hubbard aurait créé la Scientologie dans un but lucratif

Selon les détracteurs de la Scientologie, tout est simple : Hubbard, auteur prolifique de romans de science-fiction, était un charlatan sans formation scientifique qui n'a pas d'abord créé une religion, mais une thérapie parapsychologique révélée dans son livre à succès, *La Dianétique : la puissance de la pensée sur le corps* (1950). Cela lui permit de s'enrichir en donnant des consultations à des patients, mais il dut faire face à l'opposition des psychiatres diplômés. Afin d'éviter des condamnations pour exercice illégal de la médecine, il a créé une Eglise en 1954 et utilisé son imagination de romancier pour inventer un système de croyances donnant une apparence religieuse à ce qui n'est en réalité qu'une pseudo psychiatrie non reconnue par les milieux scientifiques. Le stratagème lui permettait de plus de bénéficier d'exemptions fiscales.

Cette thèse est renforcée par le fait que la Scientologie ne dérive ni d'une nouvelle révélation surnaturelle, ni d'une interprétation de livres saints des religions traditionnelles. La croyance n'a été mise au point que progressivement, comme si Hubbard avait dû inventer toujours plus pour amener ses adeptes à monter de plus en plus haut dans l'initiation et donc payer toujours plus. Ce ne fut qu'en 1965 que Hubbard publia pour la première fois le système de classification des grades, dans son livre *Le pont vers la liberté totale*.

La chronologie des origines semble conforter cette thèse : lorsqu'il publia *La Dianétique* en 1950, Hubbard ne donnait pas l'impression de fonder une religion : son ouvrage, d'apparence parascientifique, n'était que le support théorique d'une parapsychologie appliquée visant à faire bénéficier des souffrants d'une thérapie contre un paiement d'honoraires. Ce ne fut qu'en 1954 que fut créée la première Eglise locale de Scientologie, c'est-à-dire la première structure religieuse. Pendant quatre ans, Hubbard ne se présentait que comme un chercheur dont les travaux progressaient grâce à une multiplication d'observations des réactions de ses patients. Pas comme un fondateur de religion. C'est durant ces années que les ennuis avec les psychiatres avaient commencé et que l'aspect lucratif de son activité pouvait avoir attiré l'attention des services fiscaux. D'où la création de la religion pour se protéger des uns et des autres.

La Scientologie : Une résurgence de l'ésotéro-occultisme

Les faits ne sont pas si simples. On remarquera que dès 1951, Hubbard eut des ennuis avec certains de ses disciples qui n'acceptaient pas l'introduction des références à la réincarnation dans la pratique de l'audition. Une année seulement, et non pas quatre, sépare donc l'édition d'un livre d'apparence purement scientifique et la mise en évidence d'une notion typiquement religieuse. La période non religieuse de l'activité de Hubbard est donc singulièrement raccourcie.

De plus, on peut remonter plus haut dans le temps, jusqu'à une étonnante anecdote datant de 1945. Cette année là, Hubbard était en contact avec John W. Parsons, qui dirigeait à Pasadena la loge *Agapé* d'une organisation ésotéro – occultiste, l'*Ordo Templi Orientis*. Il aurait alors participé à des rituels magiques avant d'escroquer Parsons et de se brouiller avec lui. Hubbard justifia son comportement par le fait qu'il aurait été en fait chargé par les services secrets d'infiltrer le groupe local de l'O.T.O. Peu importe ici l'aspect obscur de cette affaire. Ce qu'il faut retenir ici dans le cadre de notre problématique, c'est que Hubbard était entré en contact avec une importante école de pensée : l'ésotéro-occultisme. Cela nous amène à nous demander si sa relation avec cette idéologie s'est limitée à cette brève relation avec l'O.T.O. . Le contenu de la bibliothèque de Hubbard serait intéressant à connaître.

La chronologie se présente donc réellement ainsi :

- 1945 : Hubbard fréquenta une organisation ésotériste : l'O.T.O. . Au plus tard à cette date, il a pris connaissance d'un système de croyances et a participé à des rituels.
- 1950 : Hubbard publia *La dianétique*, ouvrage dans lequel il n'introduisit pas de croyances. Cela peut être compréhensible si l'on sait que l'étude de l'ésotérisme se fait par une initiation progressive et qu'on réserve l'enseignement sur les aspects les plus religieux du système de pensée aux

adeptes les plus avancés. L'enseignement secret n'est pas publié dans un livre destiné au grand public.

- 1951 : Hubbard introduisit la référence à la réincarnation dans sa parapsychologie.
- 1954 : création de la première Eglise locale de Scientologie, au fonctionnement d'aspect nettement religieux.

D'après cette chronologie, difficile à mettre en doute parce que reposant sur un moment peu glorieux de la vie de Hubbard, la croyance précède la mise au point de la thérapie. De ce point de vue, on peut comprendre autrement son idéologie et son comportement :

On notera d'abord que la parapsychologie est un grand centre d'intérêt pour nombre de groupes de la nébuleuse ésotéro – occultiste, théosophique, néo - templière et rosicrucienne.

On remarquera ensuite que la confédération galactique qui aurait gouverné l'Univers évoque les maîtres spirituels auxquels croient beaucoup des adhérents de la même nébuleuse. Hubbard est loin d'être le seul à les concevoir comme des extra – terrestres : les Raéliens, pour ne prendre que cet exemple, les ont anthropomorphisés au point d'en faire les créateurs de l'humanité terrestre en laboratoires. Dès lors, au lieu de se demander si Hubbard a utilisé son imagination d'auteur de romans de science-fiction pour inventer une croyance religieuse, on est amené à rechercher dans quelle mesure sa croyance aux maîtres spirituels aurait influencé son œuvre de romancier.

Quant à la chute des thetans dans la matière, elle ne fait que reprendre le vieux mythe du gnosticisme, une antique religion qui a concurrencé le christianisme dès le premier siècle et récupérée par l'ésotérisme.

Inscrire la doctrine de Hubbard dans l'ésotéro – occultisme permet de mieux comprendre le système scientologue : faire gravir par l'adepte les degrés de l'initiation, exiger de lui des efforts – y compris financiers – pour officialiser sa progression spirituelle, protéger le secret de l'enseignement et des méthodes, tous ces comportements sont très courants dans cette mouvance spirituelle. Cela résulte moins de la volonté de faire payer et payer encore que d'une mentalité qui conditionne les pensées et les actes, et qui a pour conséquence de faire payer. L'appui sur la législation relative au copyright peut être compris comme une forme moderne de protection du secret initiatique.

Pour conclure

Nous étions partis de l'hypothèse que le fondateur de la Scientologie aurait créé une pseudo – religion pour s'enrichir. Nous aboutissons à la conclusion que tout en collectant beaucoup d'argent, dans des conditions qui ont amené des accusations de manipulation mentale et des demandes de remboursement, Hubbard a fondé une religion qui enfonce ses racines dans l'ésotéro – occultisme.

On voit bien que cette conclusion risque de relancer le débat : alors que les détracteurs de la Scientologie disent qu'elle n'est pas une religion mais une secte, cette contribution à la recherche va dans le sens de la Scientologie qui s'auto – valorise en se qualifiant de « religion », utilisant un terme à la connotation beaucoup plus positive que « secte » dans le langage courant. Ce débat n'a en fait pas lieu d'être : les sectes non politiques sont le plus souvent d'essence religieuse, et l'un des mots n'est pas le contraire de l'autre. Au lieu de se demander si un groupe est

une religion ou une secte, on ferait mieux de poser cette question : toutes les religions sont-elles par nature bonnes pour la société ?

Opposer l'affairisme à l'esprit religieux est caractéristique de la mentalité française, marquée par l'idéal de pauvreté qui imprègne le catholicisme. Il ne faut pas oublier que la Scientologie est née ailleurs, aux Etats – Unis où l'enrichissement est une valeur en soi. Il n'est pas choquant dans ce pays que la spiritualité et l'affairisme fassent bon ménage. Les Eglises y sont souvent prospères, et la Scientologie y a pignon sur rue parce qu'elle s'inscrit parfaitement dans le système de valeurs d'outre-Atlantique. Le rejet de la Scientologie dans ce côté ci de l'Océan procède du rejet de valeurs nord – américaines. Tout le problème est de savoir si celles-ci sont meilleures que les européennes.

On accuse la Scientologie de manipuler les personnes intéressées pour leur soutirer de l'argent. En fait, la méthode d'initiation ésotérique est en soi une manipulation, qu'on peut appeler pédagogie si le mot dérange : elle repose sur le secret qui n'est dévoilé qu'étape par étape et seulement à ceux qui montrent qu'ils méritent d'en apprendre plus. Ce qui est contesté, c'est peut – être moins la méthode qu'avec des variantes beaucoup d'autres groupes plus discrets appliquent, que l'énormité des sommes versées, souvent incompatibles avec les ressources d'un ménage et amenant les plus ardents à devenir des travailleurs à plein temps dans l'appareil de l'Eglise. Selon Roger Gonnet, une part importante de l'argent collecté est gaspillée dans les frais de fonctionnement d'un système très bureaucratique. Si la Scientologie veut mettre fin aux critiques les plus virulentes qui l'affectent, il faut qu'elle réduise ses exigences et qu'elle allège ses structures.

La question : Hubbard a – t'il créé une pseudo – religion à des fins financières ? continuera à intéresser les détracteurs et les apologistes de la Scientologie, et aussi les historiens. Cette problématique a sa raison d'être, mais il faut aussi savoir la dépasser : Hubbard est mort depuis 1986. De nos jours, qu'ils aient été manipulés ou pas, les dirigeants qui lui ont succédé comme les adeptes de la base partagent un même système de croyances et participent au fonctionnement d'une structure institutionnelle d'aspect ecclésiastique. Ils sont bien des membres d'une religion. Endoctrine t'elle ses membres avec des balivernes ? La question se pose et peut se poser pour toutes les religions ; chacun se fera son opinion.

Bernard Blandre

Indications bibliographiques

- Roland CHAGNON, *La Scientologie, une nouvelle religion de la puissance*, La Salle (Québec), 1985.
- Julia DARCONDO, *Voyage au centre de la secte*, éditions du Trident, 1988. (critique, rédigé par une dissidente).
- Régis DERICQUEBOURG, *Religions de guérison*, Paris, Le Cerf, « Bref », 1988
- Serge FAUBERT, *Une secte au cœur de la république*. Paris, Calmann-Lévy (très critique)
- *Le procès de l'Eglise de Scientologie*, Paris, Albin – Michel, 1997.
- Roger GONNET, *La secte – secte armée pour la guerre- chronique d'une « religion » commerciale à irresponsabilité illimitée*, Alban, Roissy-en-France, 1998. (très critique)
- J. DARCONDO, *La pieuvre scientologique*. Paris, Fayard, 1998.
- R. DERICQUEBOURG, *Croire et guérir. Quatre religions de guérison*. Paris, Dervy, 2001.